



Genève, le 24 février 2012

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint
du département de l'intérieur et de la mobilité (DIM)
et des transports publics genevois (TPG)**

**Point hebdomadaire sur le fonctionnement du réseau
et mise en œuvre de la voie réservée aux bus sur le pont du Mont-Blanc**

Depuis lundi 20 février, les lignes 3 et 7 ont repris leur parcours d'avant le 11 décembre 2011, à la satisfaction d'une grande partie de leurs usagers et en produisant les avantages escomptés dans le secteur de Rive. Dès lundi 27 février, une voie réservée aux bus sera mise en service sur le pont du Mont-Blanc. Elle devrait considérablement améliorer les liaisons entre la rive gauche et la gare de Cornavin en permettant de gagner plusieurs minutes sur le parcours entre les deux rives. Les résultats de l'enquête publique préalable à la mise en œuvre de cette voie bus seront présentés dimanche à la presse. Enfin, dès lundi, l'interdiction au trafic individuel de tourner à droite depuis la rue de l'Arquebuse sur la rue du Stand sera effective, afin notamment d'améliorer la progression du tram 14 sur ce tronçon.

Le trafic réduit durant la semaine du 13 au 17 février, période de vacances scolaires, a permis une exploitation globalement optimale du réseau. Les fréquences et les horaires ont été respectés. Depuis lundi 20 février, les lignes 3 et 7 ont repris leur parcours d'avant le 11 décembre 2011, à la satisfaction d'une grande partie de leurs usagers et en produisant les avantages escomptés dans le secteur de Rive, sans poser d'autres problèmes. Mercredi 15 février au soir, un client en état d'ébriété s'est fait traîner sur quelques mètres par un tramway de la ligne 15 au départ de Cornavin, générant l'intervention de la police (qui n'a retenu aucune faute du conducteur) et une immobilisation d'une demi-heure au terminus des Nations. Lundi 20 après-midi, une intervention des pompiers au quai du Rhône et, au même moment, la chute d'une personne âgée à Bel-Air nécessitant l'intervention d'une ambulance, ont perturbé durant près d'une heure le trafic dans ce secteur et sur les lignes qui le traversent. Mardi 21, en début d'après-midi, un camion-grue privé ayant insuffisamment replié son bras télescopique a arraché la ligne aérienne sous le pont CFF entre la place des XXII-Cantons et Montbrillant. Les travaux de réparation ont considérablement perturbé le trafic dans le secteur et, par effet de report, dans tout le centre-ville. Le service normal des TPG n'a pu être rétabli que vers 21h45. Hormis ces grosses perturbations indépendantes de l'exploitation du réseau par les TPG, la circulation des transports publics s'est avérée tout à fait satisfaisante.

Deux mesures d'importance décidées par la cellule d'accompagnement* seront mises en service lundi 27 février: l'interdiction au trafic individuel d'accéder à la rue du Stand par la rue de l'Arquebuse et la voie réservée aux bus sur le pont du Mont-Blanc.

Fermeture de la rue du Stand au trafic de transit

Pour les automobilistes en provenance du pont de la Coulouvrenière et du quai de la Poste, il sera interdit de tourner à droite dans la rue du Stand depuis la rue de l'Arquebuse. Seuls les transports publics, les taxis, les vélos et les poids lourds (supérieur à 7.5 tonnes) peuvent continuer de transiter par la rue du Stand. Il est par conséquent demandé aux automobilistes de poursuivre leur trajet jusqu'à l'intersection de la rue de la Synagogue pour accéder à la rue du Stand.

Cette mesure vise à limiter le trafic de transit sur le tronçon de la rue du Stand compris entre les rues de l'Arquebuse et des Rois, qui chaque jour prêterite grandement la progression du tram et des bus en direction de la Jonction, plus particulièrement à l'heure de pointe du soir. L'entrée en vigueur de cette interdiction a été précédée d'un dispositif d'information auprès des riverains, de l'association Pro Coulouvrenière, des usagers des parkings du périmètre ainsi que des automobilistes transitant régulièrement par la rue du Stand.

Itinéraires recommandés pour le trafic de transit:

Afin d'assurer la circulation dans ce périmètre, la direction générale de la mobilité recommande trois itinéraires de substitution, pour accéder au quartier de la Jonction ou pour traverser la ville depuis le pont de la Coulouvrenière (voir plan annexé) :

Pour le trafic de transit : longer le boulevard Georges-Favon, continuer sur l'avenue du Mail puis prendre la route des Acacias en direction de la Praille et de l'autoroute.

Accessibilité au quartier de la Jonction : longer le boulevard Georges-Favon et tourner au boulevard Saint-Georges, prendre ensuite la rue Sainte-Clotilde pour déboucher sur le quai Ernest-Ansermet.

Accessibilité quartier de la Jonction (2^{ème} itinéraire): longer le boulevard Georges-Favon, continuer sur la rue du Mail. Prendre à droite la rue de l'Ecole-de-Médecine, puis le boulevard Carl-Vogt et tourner à gauche sur la rue des Bains pour déboucher sur le quai Ernest-Ansermet.

Mise en œuvre de la voie réservée aux bus sur le pont du Mont-Blanc

Dimanche 26 février, les travaux de marquage de la voie réservée aux bus sur le pont débiteront à 8h30 et se poursuivront jusqu'au lundi 27 février à l'aube.

Dans la mesure du possible, il est recommandé aux automobilistes d'éviter cet axe dimanche, la circulation risquant d'y être perturbée: la voie de gauche direction rue du Mont-Blanc sera barrée pendant toute la durée du chantier, une déviation par le quai du Mont-Blanc / rue des Alpes sera indiquée. Toutes les autres directions seront maintenues et en fonction de l'avancement des travaux, la circulation sur certaines voies sera réduite.

Du côté des transports publics, les lignes TPG 6, 9 et 8 qui empruntent le pont depuis la rive gauche en direction de la rue du Mont-Blanc seront déviées par Bel-Air le temps des travaux mais seront maintenues dans le sens inverse depuis la rive droite direction rive gauche vers

les Eaux-Vives. Les travaux sur les lignes aériennes effectués par les TPG ont été réalisés dans la nuit du 22 au 23 février 2012.

Du 13 janvier au 12 février 2012, l'aménagement d'une voie de bus sur le pont du Mont-Blanc a fait l'objet d'une enquête publique à bien plaisir à la demande du TCS. Elle avait pour but d'informer la population de la mise en place du marquage nécessaire à cette voie de bus avant sa mise en œuvre et de permettre à la population de faire des observations sur cette nouvelle mesure.

La conseillère d'Etat Michèle Künzler présentera les résultats de cette enquête publique à la faveur d'un point de presse de chantier dimanche à 13h30 au pont du Mont-Blanc, en présence de représentants du TCS. Une invitation aux médias suivra dans le courant de cet après-midi.

* Composition : Transports publics genevois, département de l'intérieur et de la mobilité, direction générale de la mobilité (DGM), office du génie civil, Ville de Genève, police cantonale.

Pour tout complément d'information :

- M. Philippe Anhorn, responsable de la communication et des affaires publiques, TPG, ☎ 022 308 34 11 ou 079 212 83 89.
- M. Yann Gerdil-Margueron, responsable de l'information et de la communication, DGM, DIM, ☎ 022 546 78 49 ou 076 383 59 44.